

Document N° 1
03 MARS 2022.

Hugues DELOS
Ancien Presbytère
Lieu dit Souillaguet
46300 Saint-Cirq Souillaguet

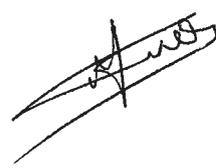
Le Commissaire enquêteur



Robert MARTEL

Reçu en mairie

le 24/02/2022



Lettre A.R.

Monsieur le Maire
Mairie de Saint-Cirq Souillaguet
46300 Saint-Cirq Souillaguet

Le 24/02/2022

Monsieur le Maire,

Je vous remercie de l'information, que vous m'avez remise ce jour, de la délibération du conseil municipal du 20 janvier 2022, portant entre autre sur l'aliénation du chemin communal jouxtant les parcelles A 160, A 161 et donnant accès à la parcelle A 159 du hameau de Souillaguet.

Permettez-moi à cet égard d'attirer votre attention sur le caractère privatif de libre accès des propriétaires concernés, hormis l'acquéreur, aux différents éléments patrimoniaux de leur domaine respectif qu'entraînerait une telle aliénation. Ce caractère privatif interdisant toute intervention de quelque nature que ce soit, entretien, réparation ou autre, sans accord préalable de la partie privée acquérante.

Cette aliénation du domaine public, seul garant de la liberté d'accès de toutes les parties concernées aux différents secteurs de leur patrimoine respectif vient en contravention avec les dispositions de l'article L3112-4 du Code général de la propriété des personnes publiques qui stipule clairement, notamment dans son deuxième alinéa, qu'une telle cession ne peut s'envisager, à peine de nullité, que si la protection des libertés auxquelles le domaine en cause est affecté, et qui justifie sa qualité de domaine public, n'est appelé à souffrir d'aucune atteinte.

Ainsi que les parties privées soient d'accord ou non sur cette cession ne change rien au devoir du conseil municipal de veiller au maintien de la sagesse prudentielle que le législateur a parfaitement exprimé dans les dispositions de l'article mentionné ci-avant.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ces quelques observations, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes meilleures salutations.

Hugues DELOS

